

Responsable: D. Rutz
Date: 30.08.2005

Tél.: (0209) 401 733
Fax: (0209) 401 743



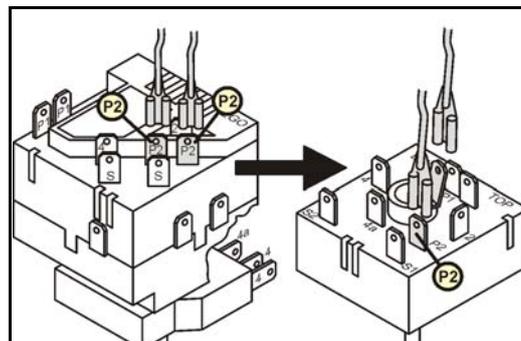
Instructions de transformation - Régulateur de l'énergie Réf. 161 606

Concerne : Pièces de remplacement pour les régulateurs de l'énergie avec interrupteur chapeau à deux circuits dans les cuisinières fabriquées jusqu'à l'année de construction 1999

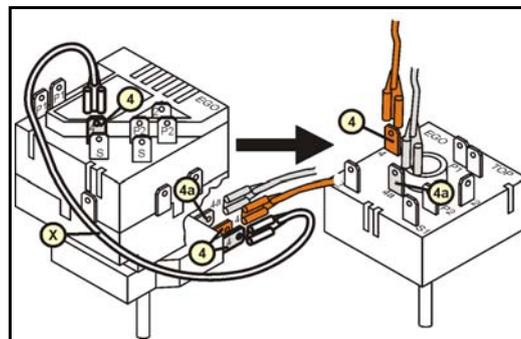
Pièces nécessaires: Régulateur de l'énergie Réf. 161 606 et prise combinée Réf. 184 721

La permutation des prises de raccordement sur les barrettes du nouveau régulateur de l'énergie est à effectuer 1:1, en respectant les restrictions suivantes:

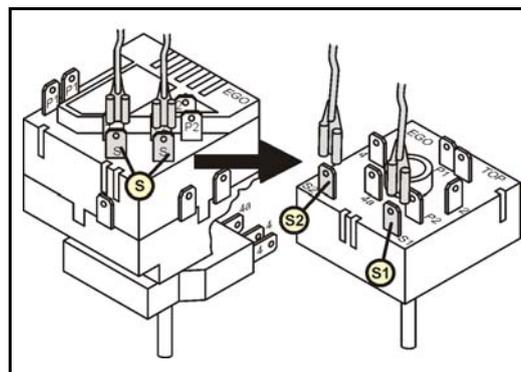
1. Le contact P2 sur l'ancien régulateur est équipé de 2 barrettes. Le nouveau régulateur dispose d'une seule barrette. Dans ce cas, la prise combinée jointe Réf. 184 721 sert à recâbler.



2. Le brin du contact 4 et 4a sur la prise combinée de l'ancien régulateur est à engager sur le contact 4 et 4a sur la face arrière du nouveau régulateur. Le pont X du contact 4 de la prise combinée vers le contact 4 sur la face arrière de l'ancien régulateur est supprimé.



3. Le contact 2x S de l'ancien régulateur est un contact hors tension pour la lampe signalétique. Sur le nouveau régulateur il est identifié par S1 et S2.



ATTENTION

Pour le remplacement d'un régulateur d'énergie avec précuison automatique, respecter les points suivants :

1. La fonction précuison automatique n'existe plus.
2. Un témoin lumineux éventuellement existant pour indiquer l'activation de la fonction précuison ne peut plus être connecté. Les 2 conducteurs existants du voyant précuison automatique doivent être retirés de la lampe.